

Madame, Monsieur,

1°) Inauguration de l'agence postale communale

Les travaux de remise en état et d'aménagement du bureau postal communal sont maintenant terminés. A compter du 1^{er} Octobre, la commune aura donc sa propre agence postale communale. Outre les services habituels de la Poste, vous trouverez tout un panel de produits locaux à votre disposition (cidre, jus de pommes, miel...). Un ilot numérique sera à disposition du public pour effectuer de nombreuses démarches en ligne. L'agence postale sera ouverte 12h par semaine et c'est Madame Lepage, notre secrétaire de Mairie qui aura le plaisir de vous accueillir dans ce nouvel espace. Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

Mardi après-midi de 14h à 18h, Jeudi après-midi de 14h à 18h

et le samedi matin de 8h à 12h.

Une inauguration de l'agence postale est prévue le 11 Octobre à partir de 19h. Madame Philibert, Déléguée territoriale du groupe La Poste et Monsieur le directeur de l'agence de Roye seront heureux de vous accueillir pour vous présenter les services et les avantages de cette agence communale. Le verre de l'amitié viendra clore cette cérémonie.

2°) Formation aux gestes de premiers secours

Comme il l'avait été annoncé dans la lettre d'information du mois d'Août, une session de formation aux gestes de premiers secours sera organisée dans le courant du dernier trimestre 2024. Il reste encore quelques places disponibles pour les retardataires. Si vous souhaitez vous inscrire, contactez un élu ou envoyez un mail à : commune.deguillacourt@orange.fr.

3°) Villes et villages fleuris

Cette année encore notre commune s'est illustrée dans le concours des maisons Fleuries du PETR et plusieurs foyers ont obtenu une distinction. Dans la catégorie « Maison avec un espace visible de la rue » trois foyers ont reçu les encouragements et dans la catégorie « Maison avec fleurissement en façade » un foyer a reçu ce même titre. Les administrés ayant été distingués seront conviés à la remise des prix le 14 Octobre prochain. Toutes nos félicitations à nos jardiniers amateurs.

4°) Ramassage des anciens bacs de collecte

A ce jour, certains foyers de la commune détiennent encore les anciens bacs de collecte. A compter de janvier 2025 seuls les nouveaux bacs seront collectés. Les anciens bacs doivent être recyclés par la communauté de communes, si vous êtes encore en possession d'un ancien modèle, merci de prendre contact avec la mairie (03 22 85 80 37) pour organiser le regroupement des anciens bacs.

5°) Cinéma

La FDMJC 80 qui gère le circuit du cinéma en balade vient d'être mise en liquidation judiciaire. La séance de cinéma prévue ce mardi 24 septembre est donc annulée et les séances mensuelles pour notre commune sont suspendues jusqu'en janvier 2025. Une nouvelle structure associative est en train de se mettre en place pour reprendre le circuit du cinéma itinérant. Les financeurs historiques du circuit (Direction régionale des affaires culturelles, la Région et le Département) et le CNC (centre national du cinéma et de l'image animée) soutiennent ce projet de reprise et les projections devraient reprendre en janvier prochain. Nous vous tiendrons informé de l'évolution de ce dossier.

Veillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire
Ludovic KUSNIERAK